



PORTRAIT

Anne-Marie TRUJILLO,
directrice du CCAS de Saint-Raphaël

« Bienvenue à Saint-Raphaël ! » C'est par ces mots qu'Anne-Marie Trujillo, directrice du CCAS, souhaite accueillir tous les membres de l'ANCCAS participant aux Rencontres. Anne-Marie a commencé sa carrière à Fréjus où elle fut directrice adjointe du CCAS avant de prendre la direction de celui de Saint-Raphaël en 1994.

Et en 24 ans, elle a pu développer de nombreux projets, jugez donc ! Le CCAS gère la petite enfance, et notamment 8 crèches, la politique famille avec un point info famille jeune, et les seniors avec notamment une résidence autonomie. Sans compter un service de prévention santé très actif. À la tête de ses 145 agents, elle reconnaît que la charge de travail est lourde. « Nous vivons une période de pénurie, qui nous oblige à restructurer et réduire nos moyens, comme dans beaucoup de collectivités, ce n'est pas toujours simple ».

C'est pourquoi le réseau ANCCAS est essentiel pour elle. Dès son arrivée elle a adhéré, et n'a pas hésité à y prendre des responsabilités. Pendant de longues années elle a été déléguée Régionales Provence Alpes Côte d'Azur, et même un temps trésorière adjointe au niveau national. Depuis 2014, elle est membre du Conseil d'Administration de l'ANCCAS et se réjouit de participer aux échanges toujours très riches. « Au sein de l'ANCCAS je peux partager mes réflexions, et trouver de l'aide pour construire mes projets en m'appuyant sur l'expériences de mes collègues. C'est très précieux ».

Anne-Marie Trujillo est ravie du thème du congrès qui sera porteur pour l'équipe de Saint-Raphaël. Elle est fière d'accueillir pour la seconde fois les rencontres de l'ANCCAS et de faire découvrir sa ville. « En 2018, c'est plus facile à organiser car nous pouvons nous appuyer sur Pascale Vincent la chargée de mission de l'ANCCAS, qui fait un travail formidable ! »

Après 24 ans passés à la tête du CCAS de Saint-Raphaël, Anne-Marie est heureuse de préparer la transition, car elle prendra sa retraite en 2020. Elle appréciera de profiter de sa famille et surtout de ses petits-enfants, et de lire et voyager à volonté. Mais avant elle souhaite créer des vocations au sein de la délégation régionale ANCCAS de PACA. Avis aux amateurs !

Bravo à Anne-Marie Trujillo et toute l'équipe du CCAS de Saint-Raphaël pour ces belles rencontres.

ÉDITO



« METTRE L'USAGER AU CŒUR DE NOTRE RÉFLEXION COMMUNE »

Les 41^{èmes} Rencontres de l'ANCCAS marqueront l'histoire de notre réseau. C'est à Saint Raphaël en ce mois de juin que l'ANCCAS va devenir ACTAS,

l'Association des Cadres Territoriaux de l'Action Sociale, si notre assemblée générale y consent comme l'y invite notre Conseil d'Administration à l'unanimité. Cette proposition n'est pas le fruit du hasard. C'est plutôt le fruit d'une longue maturation puisque que notre collègue Rina Dupriet, qui présida aux destinées de notre association il y a cela une vingtaine d'années, m'a confié que la question de l'ouverture de notre réseau à l'ensemble des cadres Territoriaux de l'action sociale s'était déjà posée sous sa présidence. Si à l'époque la proposition a semblé trop audacieuse, je vous invite cette fois à l'accepter comme une évidence. Faut-il rappeler les points communs qui nous unissent ? Au-delà du statut qui amène beaucoup d'entre nous à voyager d'une collectivité à l'autre ; Au-delà des lois qui par petites touches successives réorganisent nos institutions, redistribuant les compétences sans pour autant en faciliter la lecture ; Au-delà de ces considérations administratives, il y l'usager ! L'usager, unique et indivisible, et que pourtant nous partageons pour le meilleur souvent et pour le pire parfois jusqu'à le perdre en chemin. Avec l'ACTAS nous allons mettre l'usager au cœur de notre réflexion commune. Voilà pour notre réseau un projet plein d'enthousiasme !

Denis GUIHOMAT,
Président de l'ANCCAS

AGENDA

6-7-8 juin 2018 : congrès Saint-Raphaël « Nous cadres de l'action sociale ... en projet(s) ». Palais des congrès Port Santa Lucia
Contact : rencontres@anccas.fr

26 juin 2018 : cohésion sociale et inclusion numérique, au SIIILAB, rue Boucher de Perthes à Lille, en présence d'Olivier Noblecourt, de 9h30 à 12h30.
Contact : c.girard@amiens-metropole.com

20 septembre 2018 : rencontre régionale du réseau Normandie à Alençon.
Contact : asfaelchlin@mairie-bayeux.fr

Ce que vous faites nous intéresse !

Pour communiquer les événements de votre ville ou de votre délégation régionale, contactez-nous à l'adresse lalettre@anccas.fr
Vous souhaitez collaborer à la lettre de l'ANCCAS en contribuant à un article ou une rubrique? Vos propositions sont les bienvenues. Contactez Catherine GIRARD : lalettre@anccas.fr



LE CHIFFRE CLÉ

28

C'est le nombre de dossiers déposés par les CCAS de l'ANCCAS en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'AG2R La Mondiale et l'ANCCAS. Un succès total pour cette première édition. Remise des prix lors des Rencontres de Saint-Raphaël.

PARTENAIRES



3 QUESTIONS Á

Jean-Philippe Viquant

Jean-Philippe Viquant est Directeur Général de la Cohésion Sociale depuis 2015. Il est aussi Délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie social. À ce titre, il suivra avec attention les travaux des Rencontres de l'ANCCAS à Saint-Raphaël.



Les Rencontres de l'ANCCAS portent sur l'élaboration de projets (projets sociaux de territoires, projets de services, projets d'établissement). Quelle vision a la DGCS sur cette question? (innovation expérimentation, simplification, coordination, mutualisation,...)

Les politiques de solidarité supposent pour atteindre leurs objectifs une approche transversale et décloisonnée, dans une logique qui doit faire une place croissante à la prévention et à l'investissement social. Cela appelle le déploiement de stratégies au plus près des territoires, créant des synergies entre le social, le logement, l'emploi, la santé... Face à cette exigence, l'élaboration de projets concertés à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité ou de la métropole peut jouer un rôle majeur en fournissant, sur la base de diagnostics partagés, un cadre stratégique où l'impulsion politique et l'organisation opérationnelle de réponses aux problématiques des territoires. L'idée d'expérimenter, de simplifier et de permettre des mutualisations est porteuse, car elle répond à de multiples attentes. C'est pour cela que le gouvernement a par exemple proposé dans le cadre du projet de loi Pour un Etat au service d'une société de confiance un amendement permettant à titre expérimental de définir localement des chefs de filât modulaires s'agissant de la petite enfance.

Sur les questions d'innovation, est-ce que vous auriez des exemples que vous souhaiteriez mettre en avant en matière d'accompagnement social ?

La démarche du référent de parcours, proposée aux personnes en situation de grandes difficultés sociales et expérimentée dans 4 départements (Ariège, Bas-Rhin Paris et Pas-de-Calais) est une illustration d'innovation portée par le ministère

des solidarités et de la santé et des collectivités locales. Elle vise à tester une nouvelle organisation de l'accompagnement au service de la continuité du parcours d'insertion de la personne, placée au centre de la démarche, et la cohérence des interventions qui lui sont proposées.

L'évaluation récemment conduite sur la démarche du référent de parcours conclut à l'intérêt de déployer cette nouvelle méthode d'accompagnement, qui peut être une source d'inspiration pour la future stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ainsi, un guide pratique permettant le partage des enseignements et des pratiques inspirantes tirées de cette expérimentation est en cours d'élaboration.

Quel regard la DGCS porte sur les CCAS, leur action et leur place dans la mise en œuvre des politiques sociales ?

Grâce à leur proximité et à leur connaissance des besoins sociaux, les CCAS offrent l'avantage d'un maillage fin des territoires et de la réactivité pour être un point d'entrée vers les droits sociaux et l'accueil et l'accompagnement social de première ligne. Ils sont des acteurs essentiels pour impulser des solutions innovantes, notamment pour l'accès aux droits. Pour prendre un exemple concret, dans le cadre d'un partenariat entre la DGCS et l'UNCCAS, quinze CCAS ont ainsi participé à l'expérimentation de l'usage des coffres-forts numériques, qui a donné lieu à la rédaction d'un vademecum. Les premiers résultats, très intéressants, de cette expérimentation ont été présentés lors de la première Journée nationale Cohésion sociale et numérique du 16 mai 2018, co-organisée par la DGCS, UNCCAS et l'Agence du numérique.

ACTUALITÉS

Une nouvelle génération de clauses sociales pour les marchés publics : apportez votre contribution !

Le 6 mars 2018, Samuel NUNEZ, Délégué Régional ANCCAS Auvergne-Rhône-Alpes est intervenu lors du séminaire organisé par Pacte PME Lyon et le Conseil National des Achats (CNA) sur le thème « l'acheteur public au service de l'action sociale et de l'ESS ». Il a défendu une vision innovante des achats publics au service de l'action sociale, et proposé la rédaction d'un guide des bonnes pratiques dans ce domaine.

Les CCAS des villes de plus de 10 000 habitants représentent 5 milliards d'€ de dépenses sociales. Mais ils n'utilisent pas assez leur commande publique et celle de leur collectivité comme un levier pour prévenir les fractures sociales.

Plutôt que de tenter de réparer les déséquilibres sociaux a posteriori, les CCAS doivent s'impliquer très en amont en influant la commande publique dans l'ensemble des politiques portées par leur collectivité (déplacement, logement, voirie, formation, jeunesse, etc.). Ils doivent être proactifs en ayant un regard social sur tous les marchés de nos collectivités. Ils doivent inventer, imaginer des réponses différentes en matière d'inclusion économique et sociale en créant une nouvelle génération de clauses sociales dans les marchés publics.



Trop d'achats inadaptés génèrent de l'exclusion, de la désespérance, et du mal-être. Les achats de demain devront donc être accessibles à tous, simplifiés, faciles à lire et à comprendre (FALC), et tenir compte de leur impact en matière de santé sur la population. Cela implique de repenser complètement notre commande publique, pour aller beaucoup plus loin dans la prise en compte des besoins et des préoccupations des plus faibles, des plus fragiles.

Dans cette deuxième génération de clauses sociales, nous devons mieux intégrer notre jeunesse, dans le monde du travail : inclusion de stagiaires dans les marchés, proposition d'un logement à proximité pour certains chantiers, prise en compte des frais de déplacement, etc. Il faut donner aux jeunes les moyens de démarrer dans la vie.

Pour participer à la rédaction du guide des bonnes pratiques d'achats publics responsables et des nouvelles générations de clauses sociales : contactez-nous !

*direction.ccas@mairie-lempdes.fr
c.girard@amiens-mertropole.com*



Quelle action sociale pour demain?

La gestion de l'action sociale locale par les collectivités évolue à la faveur du fait métropolitain, mais comment ? L'Association Nationale des Directeurs de l'Action Sanitaire et Sociale (ANDASS) et l'ANCCAS ont lancé avec les élèves administrateurs de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET) une importante étude sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec France Urbaine et la Direction Générale de la

Cohésion Sociale (DGCS). Toutes les métropoles ont été consultées et des premiers scénarios du futur ont été esquissés en comité de pilotage le 25 avril 2018 à Paris. Les premiers résultats seront communiqués lors des Rencontres de l'ANCCAS à Saint-Raphaël.

*Pour tout renseignement c.paillard@ville-rennes.fr
ou nans.mollaret@besancon.fr*